

CHS02

Membre du comité >300 salariés

Objectifs

Connaître les missions des membres du CHSCT
Dynamiser et améliorer le fonctionnement du CHSCT
Réaliser une enquête après un accident du travail
Identifier et évaluer les risques d'une situation de travail
Proposer des actions correctives pour améliorer les conditions de travail

Moyens & Méthodes

Alternance de vidéo projecteur, de films et d'animation
Documentation fournie
Mise en pratique: études de cas

Pré-requis

Être membre du CHSCT

Public

Tous les salariés occupant des fonctions de représentant du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Programme

Premier jour :

Savoir ce qu'est la mission d'un CHSCT, les conditions de constitution, les obligations des membres et l'étendue des missions qui lui échoient
Les missions du CHSCT et ses moyens pour les accomplir
Les sources d'information à sa disposition
Connaître le rôle du président et du secrétaire et les modalités d'élaboration de l'ordre du jour de la réunion du CHSCT.
Connaître l'environnement institutionnel du CHSCT et les relations qu'il peut nouer avec eux

Deuxième jour :

Savoir situer le champ de la prévention et connaître les principes fondamentaux qui s'y rapportent
Les principaux textes concernant la prévention en entreprise
Le CHSCT face aux obligations de l'entreprise.
Les principes généraux de prévention
Savoir se repérer en matière de responsabilité pénale
Savoir préparer une visite de lieu de travail dans le cadre de sa mission
Les raisons de réaliser une visite de site de travail
La méthode des 5M
Les deux phases de la visite : préparation et visite in-situ.
Utilisation d'une fiche de visite
Savoir se présenter et recueillir des informations pertinentes lors de la visite

Troisième jour :

Donner du sens à la notion de visite d'un site de travail
Visite d'un chantier en activité
Savoir trier les informations recueillies, rechercher des propositions pertinentes et rédiger un compte rendu de visite
Savoir présenter un compte rendu en réunion - Éléments de communication

Quatrième jour :

Savoir constater une situation engageant la sécurité et adopter l'attitude qui convient
Méthode d'observation
Différentes manières d'agir et leurs effets
Connaître, pour l'appliquer, la procédure du droit d'alerte et de retrait
Savoir organiser une enquête suite à un accident du travail
Connaître ce qu'il s'est passé, comprendre ce qu'il s'est passé, émettre des propositions
L'analyse des constats et le recueil de témoignage
Savoir pratiquer l'arbre des causes, outil d'analyse performant

Cinquième jour :

Disposer d'éléments de repère sur les grandes thématiques de la prévention
Validation des acquis

Validation des acquis

Article L. 4611-1

Durée : 5 jour(s)

Lieu : intra

Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est constitué dans tout établissement de cinquante salariés et plus. La mise en place d'un comité n'est obligatoire que si l'effectif d'au moins cinquante salariés a été atteint pendant douze mois consécutifs ou non au cours des trois années précédentes...